

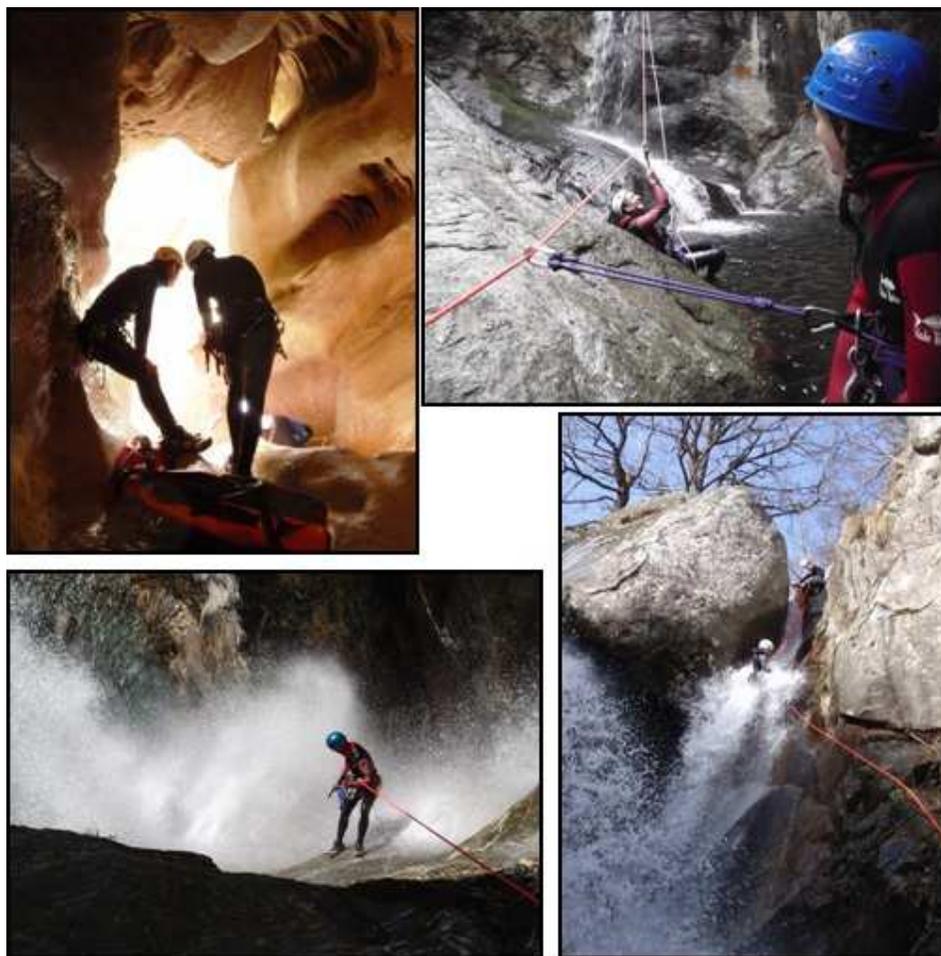
CREPS DE MONTPELLIER
2 avenue Charles Flahault 34090 MONTPELLIER
Tél Standard Formations : 04 67 61 05 22 / formation@creps-montpellier.sports.gouv.fr

DOSSIER D'INFORMATION

Stage de préparation au test d'entrée de la formation
Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

SPÉCIALITÉ : Perfectionnement Sportif

MENTION : **Canyonisme**



Du 14 au 17 mars **2024**

ORGANISATION DE LA FORMATION

Compte tenu des exigences importantes demandées au test d'entrée du **DEJEPS canyonisme** et durant la formation, le **CREPS de Montpellier** met en place un stage de préparation permettant aux candidats de mieux appréhender ces épreuves.

Ce stage s'adresse aux pratiquants autonomes en canyonisme qui désirent devenir éducateur sportif dans cette activité. L'objectif est de préparer chaque stagiaire aux différentes épreuves du TEP pour entrer en formation DEJEPS « canyonisme ».

Cette formation dispose de **16 places maximum**.

Dates : du **14 au 17 mars 2024**.

Lieu : Mons la Trivalle + canyons du massif Caroux.

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaissance, gestion et préparation du matériel.
- Révision des techniques de progression horizontales, verticales et aquatiques en canyon.
- Présentation et entraînement aux 3 épreuves des tests d'entrée.
- Evaluation diagnostique du niveau des stagiaires et perfectionnement en fonction des besoins.
- Conseils individuels de préparation aux tests.
- Renforcement du niveau de progression en sécurité pour que le stagiaire puisse ensuite réaliser sa liste de course en canyon en autonomie.

COÛT DE LA FORMATION

- ⇒ **336,00 €** (12€/h) correspondant aux frais pédagogiques avec participation de l'état. Pour les stagiaires prenant à leur charge les frais d'inscription.
- ⇒ Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire

PRÉ-REQUIS À L'INSCRIPTION

- Maîtriser en autonomie, sa sécurité et celle des autres dans des canyons de niveau au moins 3/3/II.

MATÉRIEL INDIVIDUEL

Chaque stagiaire doit prévoir (au minimum).

- Son équipement individuel de progression : l'équipement individuel classique
- Un équipement collectif :
 - Une corde de 40m et une corde de 50m minimum, avec kits
 - Un rataillon de corde de 15m
 - Un nombre suffisant de mousquetons de sécurité, sangles et anneaux de corde
 - Un sac de portage avec bidon
 - Un couteau ou système coupe corde
 - Un masque de plongé
 - Une lampe frontale
 - Un sifflet
- Un équipement de secours :
 - trousse de premier secours
 - matériel efficace de remontée sur corde simple et corde double
 - matériel de rééquipement de fortune

